



Commune de JARCIEU

**Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal
Du Mercredi 16 Avril 2025.**

Date de la Convocation : 10 Avril 2025

Date d'affichage de la convocation : 10 Avril 2025

Date d'affichage du Procès-verbal : 22 Avril 2025

Membres en exercice : 15

Membres présents : 09

Membres représentés : 1

Etaient présent : BERHAULT Yann, LACHISE Samuel, VILLARD Isabelle, HELLY Jean-Luc, BOUZON Vanessa, CHANAUX Claudine, GENEVE Bastien, GERMAIN Eric et VANDERGHEYNST Julie.

Etaient absents : CHARPIOT Alicia, FROGER Eric et GIRAUD Stéphane.

Etaient excusés, CHENU Mallory, BENOIT François et DUTAL Florent,

Avait donné procuration : BENOIT François

Secrétaire de Séance : VANDERGHEYNST Julie

Ordre du jour de la séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

2. Délibérations :

- a) TE 38 – Travaux sur réseaux d'éclairage public de maîtrise de la demande en énergie

3. Questions diverses :

- a) Point sur le PLUi
b) Point sur les travaux RD 46
c) Point sur le renouvellement marché cantine scolaire
d) Point sur organisation inauguration city stade

4. Questions ouvertes

- a) Marché hebdomadaire
b) Salle du haut de l'école primaire
c) Demande de l'agent contractuel des services techniques
d) Journal communal

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Monsieur le Maire, soumet le procès-verbal de la séance du 26 Mars 2025 à l'approbation des élus présents lors de la séance.

Celui-ci est adopté par les membres du Conseil Municipal et sera signé par Monsieur le Maire et le secrétaire de séance.

2. Délibérations

a) TE 38 – Travaux sur réseaux d'éclairage public de maîtrise de la demande en énergie

Monsieur Jean-Luc Helly, adjoint chargé des travaux, présente le plan de financement proposé pour le remplacement d'une partie de l'éclairage public par des lampes LED.

Ce projet prévoit une participation communale de 20 493 € HT pour les travaux, à laquelle s'ajoutent 1 640 € HT de frais de gestion, portant le total à 22 133 €. Un budget de 20 000 € TTC a été inscrit pour l'année 2025.

Les montants annoncés par TE 38 sont exprimés hors taxes. Les élus s'interrogent sur la prise en compte de la TVA : doit-elle être prévue dans le financement ou la commune devra-t-elle uniquement régler le montant HT indiqué ?

Monsieur HELLY Jean-Luc va contacter le TE 38 afin d'obtenir plus de précisions.

La délibération est reportée à la prochaine réunion du conseil municipal.

3. Questions diverses

a) Point sur le PLUi

Monsieur le Maire et Monsieur HELLY Jean-Luc nous présentent un projet de carte des différentes zones constituant le PLUi pour notre commune.

Après avoir entendu les caractéristiques sur les différentes zones et plus précisément les zones Uab –Aua et Ap, une discussion s'engage sur les possibilités de changement des zones Ap et sur les points à finaliser notamment les OAP et les STECAL.

Une réunion de la commission communale PLUi est prévue le 5 Mai prochain.

b) Point sur les travaux de la RD 46

Les travaux ont commencé et suivent leurs cours. Il va falloir prévoir de rajouter deux puits perdus afin d'évacuer correctement les eaux pluviales.

Un poteau électrique devait être déplacé au niveau du n° 255 de la route de carillon mais finalement les services d'EBER ont opté pour la création d'une écluse permettant ainsi de faire ralentir les véhicules.

Un problème se pose pour le passage du camion récoltant les ordures ménagères. Des solutions vont être testées afin de faire le nécessaire pour permettre le passage du camion en toute sécurité.

c) Point sur le renouvellement du marché de la cantine scolaire

Une partie des membres du groupe de travail chargé du renouvellement du marché de la cantine scolaire a rencontré plusieurs prestataires, qui leur ont présenté leurs services et leur mode de fonctionnement.

Afin de mieux répondre aux attentes de la Commune, les documents nécessaires à la publication du marché ont été retravaillés par le groupe de travail.

La publication ainsi que les pièces requises pour le marché public seront transmises au cours de la semaine 17.

d) Point sur l'organisation de la journée d'inauguration du city stade

Un email a été adressé aux associations communales afin de leur proposer, si elles le souhaitent, de réaliser une démonstration sportive en matinée, avant les discours officiels.

Le groupe Batucada animera l'événement et apportera une touche festive à cette inauguration. Souhaitant innover, le groupe de travail envisage de remplacer les traditionnelles verrines par un braséro barbecue. Des demandes de devis sont actuellement en cours.

Par ailleurs, un concours de dessin sera lancé à destination des enfants de la commune.

4. Questions ouvertes

a) Marché hebdomadaire

Monsieur le Maire rappelle que ce sujet a été abordé lors de la dernière réunion du conseil municipal.

Une réflexion approfondie sur les tarifs doit être menée, en particulier pour les forains réguliers (présents chaque semaine ou tous les quinze jours) et les irréguliers (présents de manière occasionnelle).

Il propose de réexaminer ce dossier lors d'une prochaine réunion du conseil municipal, afin de déterminer si une délibération est nécessaire.

b) Salle du haut école primaire

Madame Isabelle Villard, adjointe, a été sollicitée par une thérapeute en bien-être à la recherche d'un lieu pour exercer son activité.

Elle soumet à l'Assemblée la possibilité de lui louer la salle située à l'étage de l'école primaire, en dehors des horaires scolaires.

Après discussion, l'Assemblée souhaite obtenir davantage de précisions sur cette activité et consulter l'école avant de prendre une décision.

c) Demande agent contractuel des services techniques

Monsieur le Maire rappelle qu'un agent contractuel a été recruté en mai 2024 afin de renforcer les services techniques, notamment pour l'entretien des espaces verts. Depuis le 1er janvier, son temps de travail a été porté de 17 h 30 à 22 h hebdomadaires, répartis sur trois jours : du mercredi au vendredi.

L'agent a sollicité une réduction de son temps de travail, souhaitant revenir à 17 h 30 hebdomadaires et modifier ses jours de présence pour travailler le lundi, mardi et mercredi matin au lieu du mercredi, jeudi et vendredi.

Après discussion, l'Assemblée souligne que l'augmentation du temps de travail à 22 h hebdomadaires et le choix des jours de présence avaient été décidés afin de renforcer les

services techniques, notamment en raison du développement des espaces verts. De plus, cette organisation permet aux agents d'être toujours deux pour des raisons de sécurité et de coordination.

L'Assemblée décide donc de ne pas donner suite à la demande de l'agent contractuel.

d) Journal communal

Madame Isabelle Villard informe qu'il est nécessaire de relancer les entreprises, commerçants et artisans de la commune afin de leur proposer d'insérer un encart publicitaire dans trois éditions du journal communal.

Le courrier et le bulletin de participation type, archivés informatiquement au secrétariat, devront être mis à jour et envoyés.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les membres de leur attention et lève la séance à 21h05.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance

BERHAULT Yann

VANDERGHEYSEN Julie